



Intitulé de la formation :

## Formation certifiante RS6645 Pédagogie théâtrale

Coordonnée par :

**Pascal Papini**

---

### PUBLIC CONCERNE

#### Profil professionnel des stagiaires :

Professionnel.le.s du spectacle ayant plus de 2 ans d'expérience et enseignant.e.s ayant une pratique de l'art théâtral et de sa pédagogie, impliqués ou souhaitant s'impliquer dans la transmission du théâtre.

Effectif maximum : 12

### DTE – DUREE - LIEU

Dates : du 17 février au 1<sup>er</sup> mars puis du 14 au 26 avril 2025

Durée totale : 168 heures – 24 jours

Formation modulaire et nomade

Lieu de formation : Théâtre de la Digue, Toulouse, région Occitanie

---

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### Besoin professionnel :

Aujourd'hui, nombre d'artistes professionnel.le.s viennent à la transmission de l'art théâtral de manière autodidacte. L'objectif est de permettre à ces professionnel.le.s de disposer de compétences adaptées aux enjeux de cette activité et de valoriser ces savoir-faire.

#### Compétence visée :

Les titulaires de la certification maîtrisent non seulement les compétences liées à la transmission de l'art théâtral à proprement parler (maîtrise des contenus, transmission et évaluation des apprentissages) mais aussi les compétences liées à la gestion d'un projet de transmission (conception, réalisation, évaluation et pilotage), les compétences liées à la conception et la mise en œuvre d'un programme pédagogique (conception et évaluation) et les aptitudes et connaissances liées à la veille artistique et, le cas échéant, à l'orientation des publics concernés.

#### Objectifs de la formation :

- Concevoir un projet de transmission de l'art théâtral en tenant compte de l'environnement pour initier sa mise en œuvre.

- Concevoir un programme de transmission de l'art théâtral en élaborant les objectifs et contenus des séances afin de mettre en place l'atelier.
- Conduire des séances de travail en prenant en s'adaptant aux attentes et capacité du groupe afin de transmettre l'art théâtral aux participants.
- Développer sa pratique pédagogique en intégrant des apports théoriques, artistiques, culturels et les données physiques sollicitées pour assurer une transmission de qualité.
- Évaluer les apprentissages des participants et du groupe en se basant sur les critères et modalités d'évaluation pour leur donner un retour constructif et motivant.
- Évaluer le projet de transmission en structurant une séance d'auto-évaluation du projet et du programme en intégrant le mandant et l'équipe pédagogique pour définir des points forts et des pistes d'amélioration.
- Suivre l'évolution du champ artistique et des politiques publiques en matière d'éducation artistique et culturelle pour pouvoir informer et conseiller les participants.

---

## PROGRAMME

### Présentation de la formation :

La certification « Pédagogie théâtrale » s'adresse aux professionnel.l.e.s du spectacle vivant ayant une pratique de l'art théâtral et de sa pédagogie (1). Elle comprend les compétences requises pour concevoir, mettre en œuvre et valoriser un projet de transmission du théâtre.

Cette formation organisée en 2 modules, de deux semaines chacun, répartis sur un semestre, abordera l'ensemble des missions relevant de la pratique du pédagogue, notifiés dans le référentiel de compétence de la formation. Un certificat de compétence validera la réussite à l'examen organisé à l'issue de la formation.

Tout au long de la formation, les stagiaires seront invité.e.s, avec les artistes intervenant.e.s, à partager leurs expériences, à re-situer leur pratique dans le cadre de l'évolution des disciplines artistiques, des dispositifs d'éducation artistique et des pratiques pédagogiques, et à prendre le temps d'une réflexion sur leur métier, hors des contraintes de production. Il s'agit donc d'un temps de recherche, d'échange et de transmission.

Pour rappel, « l'artiste intervenant » en pratique théâtrale est chargé de la conception, de la conduite, de l'encadrement et de l'évaluation d'ateliers visant l'acquisition des savoirs et savoir-faire fondamentaux nécessaires à la pratique du théâtre.

Conformément au projet pédagogique de la structure (le cas échéant), l'artiste intervenant en pratique théâtrale élabore les contenus, la progression pédagogique des séances de travail avec les publics concernés, et en définit les supports.

Il met en œuvre des séquences de transmission des techniques et comportements propres à l'art théâtral. Il cherche à développer l'imaginaire et la créativité de chacun.e et de tous.

Il pourra mettre en œuvre des projets collectifs favorisant des échanges avec des publics sans les confondre avec la production de spectacles.

Il doit être attentif à la progression du groupe et de chaque élève dans le respect de ses capacités. Il doit être en mesure d'évaluer le travail effectué et en extraire les points forts et les difficultés rencontrées en relation avec le projet pédagogique.

Les compétences traitées sont réunies au sein de modules détaillés dans le chapitre *Processus pédagogique* ci-dessous.

---

<sup>1</sup> Artistes intervenants en établissement scolaire, culturel ou d'enseignement supérieur, en milieu associatif, en milieu hospitalier et en milieu paramédical ou carcéral.

Les compétences sont évaluées selon différentes modalités :

- Durant la formation, des mises en situations professionnelles reconstituées, des questionnements oraux et des études de cas sont prévus.
- En fin de formation, les candidat.e.s devront constituer un dossier « Projet pédagogique » qui sera présenté aux examinateur-ric.e.s deux semaines avant l'épreuve.

Cette formation est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles - RS (Répertoire Spécifique) sous le numéro : RS6645 – Pédagogie théâtrale

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6645/>

### **Processus Pédagogique :**

La formation se déroulera par modules définis ci-dessous.

Ce déroulé est communiqué à titre indicatif et pourra évoluer au cours du processus de travail. Les acquis théoriques et pratiques feront l'objet d'un processus d'évaluation continue durant tout le déroulé de la formation. Celle-ci se terminera par la possibilité de se présenter à l'examen de la certification.

### **Module 1 du 17/02 au 01/03/2025**

#### **I) Semaine 1 – 6 jours (du 17/02 au 22/02/2025)**

Présentation générale de la formation par les Chantiers Nomades, Pascal Papini, intervenant et coordinateur avec la présence de certain.e.s des intervenant.e.s de la formation.

Point sur les démarches administratives et l'organisation logistique de la formation.

Présentation du lieu qui nous accueille, de sa démarche et du partenariat avec les Chantiers Nomades.

Présentation détaillée de la formation : ses enjeux et le cadre de l'application professionnelle.

Présentation des épreuves de l'examen final et des jurys.

Présentation des participant.e.s.

- Présentation, prise de connaissance et analyse des principaux textes sur l'enseignement du théâtre :
  - Schéma national d'orientation pédagogique des conservatoires.
  - Les principaux dispositifs en milieu scolaire, milieu associatif (associations d'éducation populaire).

Intervenant : **Pascal Papini**

- Présentation en détail des dispositifs en milieu scolaire de l'école au lycée, ses enjeux et ses objectifs
- Le binôme artiste enseignant, la co-construction du projet pédagogique, les cadres législatifs de l'Éducation Nationale
- Le théâtre à l'école, histoire et évolution

Intervenant : **Hervé Cadeac**

- Présentation de l'Anrat, visionnage film "L'école en Actes »

Intervenant : **Xavier Rabay**

- La transmission des techniques corporelles et vocales chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

Intervenant : **Alan Boone**



## II) Semaine n°2 – 6 jours (du 24/02 au 01/03/2025)

- Mises en situations pratiques :
  - Simulations d'ateliers par chaque stagiaire : séances de 45 mn sur le format de l'examen final.
  - Analyses et retours après chaque passage.
  - Échanges de pratiques
- Rédaction d'un memento : analyse de la mise en jeu, posture de l'artiste – enseignant, structuration de la séance, les techniques abordées, la mise en jeu, etc

Intervenant.e.s : **Pascal Papini, Nathalie Rizzardo**

- Les dispositifs, le cadre et les enjeux de la transmission du théâtre dans le milieu carcéral.
- Les dispositifs, le cadre et les enjeux de la transmission du théâtre dans le milieu médical et hospitalier.

Intervenant : **Yannick Laurent**

## Module 2 du 14/04 au 26/04/2025

### III) Semaine n°3 – 6 jours (du 14/04 au 19/04/2025)

- Le projet pédagogique : ses objectifs ; ses moyens, les espaces dédiés aux ateliers, sa rédaction et la co-construction avec le ou les partenaires et les évaluations du projet des participants, des conditions de réalisations etc.
- Point juridique sur les mineurs, recommandations sur les pratiques d'atelier, les questions de harcèlement et des discriminations

Intervenant : **Pascal Papini**

- La charte de l'Education artistique et culturelle

Intervenante : **Stéphanie Pourquoié**

- Psychopédagogie. Le jeu, jouer : Où est-on quand on joue, avec qui ? Qui est-on ?
- Symptôme, handicap, dys.

Intervenant : **Laurent Branchard**

- Simulations d'ateliers

Intervenant : **Pascal Papini et Katell Borvon**

### IV) Semaine n° 4 – 5,5 jours (du 21 au 26/04/2025)

- Les écritures d'aujourd'hui avec et pour le jeune public, les auteur.rice.s, les maisons d'éditions etc.

Intervenant : **Laurent Benichou**

- Traité de dramaturgie « tout terrain »

Intervenante : **Pauline Bouchet**

- Simulations d'ateliers :
  - Séances de 45 mn sur le format de l'examen final, en présence d'élèves d'établissements d'enseignement du théâtre.

- Analyses et retours après chaque passage.
- Reprise du mémento et apport en précisions sur la posture de l'artiste intervenant, la structuration de la séance, les exercices proposés, les questions de vocabulaire, utilisé pour les jeux dramatiques et « la direction d'acteur », et d'imaginaire

Intervenant.e.s : **Pascal Papini, Nathalie Rizzardo**

- Séances de préparation à l'examen oral et à la présentation des projets pédagogiques.
- Questions diverses

## **V) Bilan et évaluation 1/2 journée (26/04/2025)**

Les acquis théoriques et pratiques (applications au plateau et projets fictifs) feront l'objet d'un processus d'évaluation continue durant tout le déroulé de la formation et en lien avec les objectifs pédagogiques. Un regard attentif sera porté sur l'engagement du stagiaire tout au long du processus de travail.

Un bilan pédagogique de la formation et des stagiaires sera réalisé avec l'ensemble des participant.e.s, les intervenant.e.s et les Chantiers Nomades. Il sera composé de deux phases détaillées dans les modalités d'évaluation.

---

## **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

### **Méthode pédagogique :**

Travail à la table :

- Analyse des textes et des dispositifs sur la transmission du théâtre, pédagogie, arrêtés, éthique et législation.
- Outils pour la rédaction d'un projet pédagogique
- Dispositifs
- Echanges de pratiques

Travail au plateau :

- Mise en situation
- Partage de pratiques
- Analyses, auto-évaluation

### **Supports fournis aux stagiaires :**

Ouvrages, textes de référence, rapports, bibliographies  
Carnet de note et stylo,

### **Moyens techniques à la disposition des stagiaires :**

Salle de travail, plateau de théâtre

---

## **ORGANISME DE FORMATION**

**Chantiers Nomades** 32 rue de Comboire – 38130 Echirolles

[www.chantiersnomades.com](http://www.chantiersnomades.com)

**Siret** : 501 087 076 000 45 – **NAF** 8559 B

**N° d'enregistrement à la Préfecture de Région** 82380421938 ° *Certifié Qualiopi*

**Interlocutrice à la disposition des stagiaires** : Estelle Pantalone

**Tél.** : 04 76 25 21 95 **email** : com@chantiersnomades.com

